

### LES ENSEIGNEMENTS PRÉ-PROFESSIONNELS ET LES LABELS

A partir de la deuxième année de Licence l'étudiant doit choisir chaque semestre un cours pré-professionnel obligatoire parmi ceux proposés dans l'unité d'enseignement (UE).

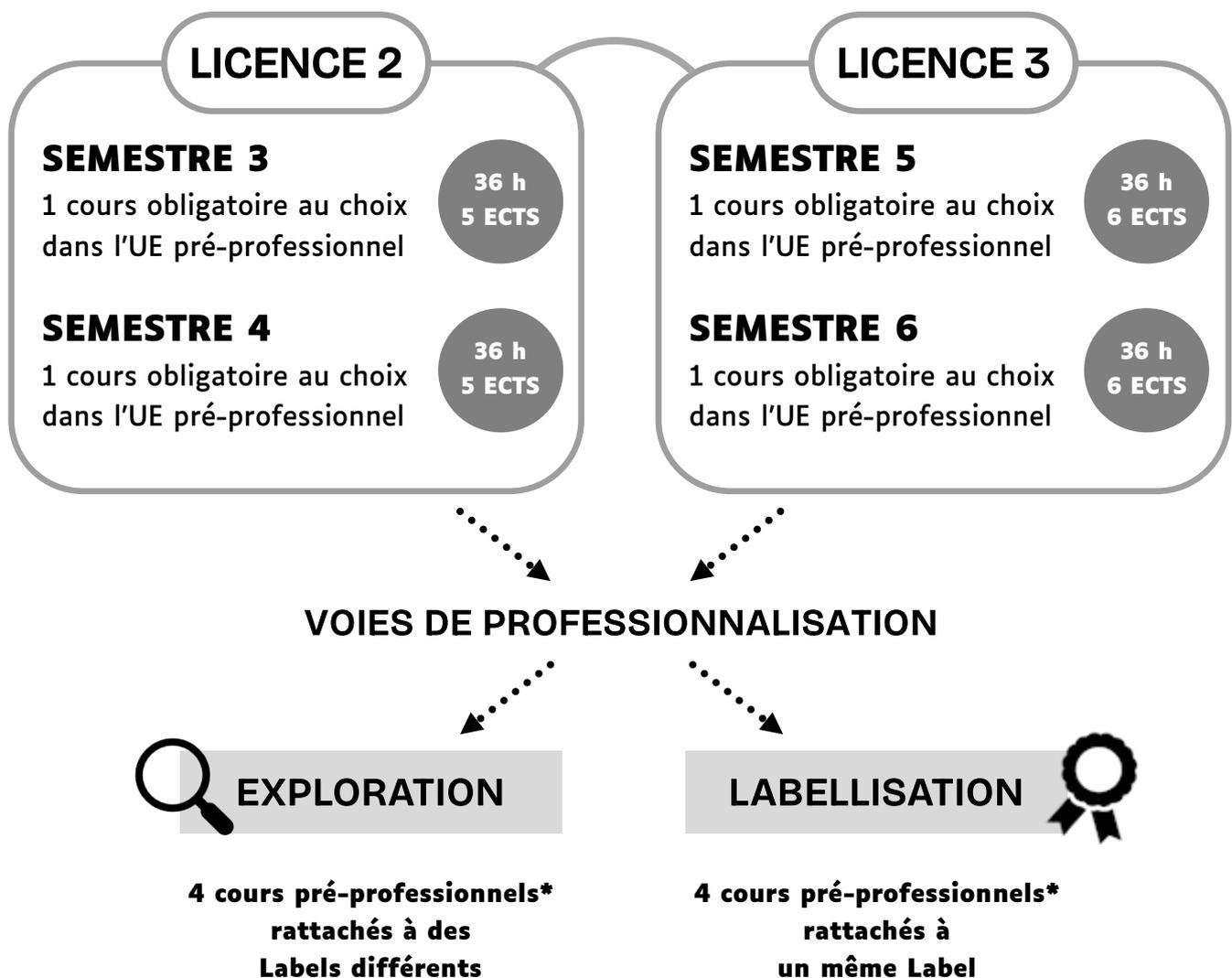
Pour mieux comprendre le lien entre ces enseignements et les débouchés de la formation, chaque cours pré-professionnel est rattaché à un Label correspondant aux domaines d'activité professionnelle visés par la formation. En fonction de son projet professionnel, l'étudiant peut ainsi choisir entre deux voies de professionnalisation :



l'**EXPLORATION** de plusieurs domaines d'activité professionnelle ;

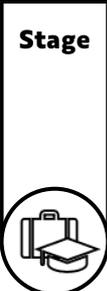


la **LABELLISATION** dans le domaine d'activité professionnelle choisi (attestation officielle délivrée par l'Université de Montpellier Paul-Valéry).



\* Dans certains parcours 3 cours pré-pro + un stage

### Enseignements pré-professionnels par Label

		Théâtre et spectacle vivant 			
L2	S3	• Techniques de la scène	• Administration, production et médiation (spectacle vivant)		
	S4	• Techniques de la scène	• Administration, production et médiation (spectacle vivant)		
L3	S5	• Techniques de la scène	• Administration, production et médiation (spectacle vivant)		
	S6	• Techniques de la scène	• Administration, production et médiation (spectacle vivant)		
		Théâtre et spectacle vivant 			
L2	S3	Humanités numériques			
	S4	Humanités numériques			
L3	S5	Humanités numériques			
	S6	Humanités numériques			
		Etudes théâtrales			
L2	S4	Stage et rapport de stage			
L3	S5	Stage et rapport de stage			
	S6	Stage et rapport de stage			